

COMMISSION  
DES  
COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

-----  
GROUPE DU PORTE-PAROLE

LIBRARY

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE  
DE LA CONFÉRENCE DE PRESSE DE

Monsieur Jean REY

Président de la COMMISSION  
DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES,

Bruxelles, le 17 décembre 1968

-----

PP/500/68-F

Messieurs les directeurs généraux,

Mesdames,

Mesdemoiselles,

Messieurs,

Il m'a semblé qu'il serait peut-être bon qu'avant la fin de cette année, je fasse devant vous un tour d'horizon des problèmes tels que, à mes yeux et, je le crois, aux yeux de mes collègues, ils se posent actuellement. Je dois dire que j'ai l'impression de ne pas vous voir assez souvent et cela par ma faute, non par la vôtre. Monsieur Olivi ne cesse de me le dire, Monsieur Narjes ne me le dit pas, mais je crois qu'il le pense tout autant. Et dans ces conditions, je crois que je devrais faire un effort dans le courant de l'année prochaine pour vous rencontrer plus fréquemment que dans le courant de l'année 1968. D'autant plus que quand vous ne me voyez pas et que je n'ai pas l'occasion de vous dire personnellement ce que je pense de la situation, vous écrivez parfois des choses qui m'impatientent. C'est un peu ma faute, j'en conviens volontiers.

Je voudrais essayer aujourd'hui de vous décrire d'abord un état d'esprit et ensuite vous parler de quelques-uns des problèmes les plus actuels, c'est-à-dire essentiellement l'élargissement, la politique agricole commune, Euratom, et le renforcement de la Communauté.

Avant cela, je dois vous dire que j'ai été assez frappé du pessimisme qu'en général - il y a naturellement des exceptions - la presse a manifesté à l'automne. La reprise de septembre a vu, me semble-t-il, dans l'opinion, une espèce de vague de pessimisme assez profond, causée probablement par la déception du fait, qu'après les événements de juillet, on ne s'acheminait pas vers plus d'esprit de conciliation. Pour être plus précis, après que la France ait traversé sa crise de mai et de juin, après que la Communauté ait tant aidé les Français en juillet, à passer une période difficile, tout le monde s'était attendu à ce qu'à l'automne nos amis Français soient un peu

.../...

plus conciliants dans les problèmes où ils sont en discussion avec leurs cinq partenaires. Cela ne s'est pas produit et cela a constitué une déception générale, pourquoi ne pas le dire. J'imagine que cette déception a été un peu la base ou une des raisons du pessimisme assez général. Le fait que la Communauté est en crise et que cette crise n'est pas encore actuellement résolue, qu'aux mois de septembre-octobre, on se demandait si l'on était sur le chemin d'une solution n'ont sans doute pas amélioré les choses. A ce moment-là, il m'est arrivé dans l'une ou l'autre enceinte internationale d'exprimer des vues qui n'étaient pas pessimistes sur la situation. L'on m'en a parfois fait vive critique, ce qui est tout à fait légitime; l'on m'a même à l'occasion fait injure en soupçonnant mes intentions, ce qui l'est moins. Mais je puis comprendre qu'au point de vue de l'opinion, le fait que le président Rey ne partageait pas le pessimisme général pouvait éventuellement étourdir et peut-être faire croire qu'il vit dans les nuages, et ne se rend pas compte exactement de la façon dont les choses se produisent et se passent.

Aussi, je voudrais vous expliquer mon optimisme et vous entretenir par la même occasion de quelques événements tout récents.

Je crois que mon optimisme, bon ou mauvais, raisonnable ou excessif, provient de deux choses : d'abord un élément qui, chez moi, est personnel, j'en conviens tout de suite. Cet élément personnel provient de ce que j'ai toujours appartenu, dans mon pays, à des mouvements minoritaires, et qu'en conséquence, ma morale personnelle de l'action politique n'a jamais été celle du succès. Je suis entré en 1920, c'est un peu ancien, à l'Université de Liège; en 1921, cela date donc d'il y a 47 ans, je me suis affilié à un parti politique belge dont mes amis de l'époque, ou certains, me disaient que c'était un parti mort. Je n'entrais donc pas dans une grande organisation, dont le succès fût assuré. D'autre part, au point de vue religieux, tout le monde sait que je suis protestant, tout le monde sait que le protestantisme est une religion dont le nombre d'adeptes en Belgique est extrêmement minoritaire, pas plus de 2 % de la population je pense. Comme ma conviction

datait d'avant le Concile, d'avant l'oecuménisme, d'avant toutes les grandes réconciliations que nous avons vécues depuis lors; il est évident que quelqu'un de ma formation religieuse se sentait membre d'une minorité. Cette habitude de la minorité fait que je vis dans un climat qui ne me dépayse pas lorsque les choses ne vont pas bien; je ne suis pas habitué à vivre dans un climat où elles vont toutes seules. Voilà pour l'élément personnel.

Mais alors voyons ce qui vous intéresse davantage, qui n'a pas un caractère personnel : ma conviction profonde que la Communauté a vécu, vit et vivra des crises successives, comme chacun de nos pays, et qu'il n'y a aucune raison de penser que la Communauté européenne puisse échapper, grand corps vivant, aux règles qui commandent tous les organismes vivants et notamment les organismes politiques. Nos pays connaissent des périodes calmes, des périodes de crise, des périodes de tragédie; la Communauté aussi, c'est tout naturel.

Et la crise dans laquelle nous sommes, est la quatrième. Nous en avons connu une en 1954, une deuxième en 1963, une troisième en 1965, la quatrième maintenant, en 1968. Je ne vois aucune raison de penser qu'on sortirait plus difficilement de la quatrième crise qu'on n'est sorti des trois autres. En tout cas, mon opinion était - et j'ai l'impression que les événements m'ont au moins partiellement donné raison - qu'il n'était pas fondé de craindre la paralysie complète de la Communauté et sa réduction à une simple union douanière, parachevée le 1er juillet. J'ai lu cela sous forme d'inquiétude, de crainte, sous beaucoup de plumes que je considère avec intérêt et avec respect, car je lis beaucoup de ce que vous imprimez, et si parfois elles m'impatientent, pour la plupart, elles m'apprennent beaucoup de choses et sont pour moi pleines d'intérêt. Mon sentiment était qu'il n'y avait pas à craindre vraiment, comme certains d'entre vous paraissaient le croire, que la Communauté voit bloquer son développement intérieur et extérieur et se voit réduite à une simple zone de libre-échange ou une simple union douanière.

Mesdames, Messieurs, j'ai l'impression que - sous réserve de ce qui peut encore nous attendre jusqu'à la fin de l'année 1968 - les événements ne m'ont pas donné tout à fait tort. Si je regarde à l'intérieur, je vois que les dernières décisions du Conseil, qui ne sont jamais, naturellement, que le laborieux accouchement de toute une longue discussion et préparation, ces dernières décisions m'ont paru vraiment, dans l'ensemble, plus satisfaisantes que ce n'était le cas depuis longtemps. On a adopté, en principe, les règlements douaniers; ils sont encore, d'une façon que j'ai déplorée du reste, légèrement accrochés à un autre problème en cours de négociation, mais il est possible qu'ils soient approuvés formellement avant la fin de l'année. Le Conseil a approuvé également nos règlements de politique commerciale qui avaient été, vous le savez, fort litigieux entre nos Etats membres; on s'est mis en outre d'accord sur l'aide alimentaire. On a encore débloqué la technologie; vous aviez tous suffisamment écrit sur l'importance de ce blocage, son caractère très préoccupant pour la Communauté incapable d'exécuter la décision des ministres du mois d'octobre 1967; vous avez tous déploré la paralysie du groupe Maréchal pour ne pas mesurer pleinement, comme nous-mêmes, l'importance de la reprise de ses travaux. C'est une occasion pour moi, cela vous étonnera peut-être un peu, de rendre hommage, au passage, au travail que font les représentants permanents. Il nous arrive d'être naturellement en difficulté avec eux, puisqu'ils représentent le Conseil. Nous sommes la Commission; je n'ai pas besoin de vous décrire ce que nos relations ont à la fois d'amical, de confiant et de parfois difficile. Je crois qu'il faut rendre cette justice aux représentants permanents : je crois que ce sont eux qui ont construit le compromis sur lequel on a fini par se mettre d'accord dans ce domaine. Moi je leur en suis reconnaissant, de même, pourquoi ne pas le dire, qu'au gouvernement néerlandais. Je m'étais personnellement un peu querellé avec lui, et on me l'avait reproché à La Haye, en raison de ce blocage que je n'estimais pas heureux. Raison de plus pour remercier le gouvernement néerlandais d'avoir accepté le compromis construit et qui me paraît raisonnable pour tous.

Enfin, toujours à l'intérieur de la Communauté, nous avons connu une très bonne délibération du Conseil sur les problèmes monétaires la semaine passée, jeudi dernier. Nous sommes entrés là, me semble-t-il, dans le commencement d'une nouvelle étape. Une première étape s'est terminée en 1964, vous vous en souvenez, avec la construction de nos règlements de consultation monétaire. Nous sommes entrés maintenant dans la construction de mécanismes plus précis, ce sont les termes employés par notre Commission, et je suis très heureux du premier accueil de principe favorable que nos idées ont rencontré. Naturellement, ce tableau est très incomplet, il faudrait parler des choses qu'on ne voit pas, mais qui avancent, comme par exemple l'harmonisation des impôts indirects, qui est une des choses les plus importantes que nous ayons à faire à l'intérieur de la Communauté, en ce moment, et qui continue à progresser dans nos États membres conformément au calendrier établi, il faudrait parler des entraves techniques aux échanges, de beaucoup d'autres choses encore, mais je ne veux pas entrer dans trop de détails.

A l'extérieur aussi, il me semble que nous n'avons pas de raisons - je parlerai de la Grande-Bretagne tout à l'heure bien sûr - d'être mécontents de notre automne, où l'on a repris les négociations avec le Maroc et la Tunisie, où nous avons commencé nos négociations avec la Yougoslavie. Ce dernier fait constitue un événement que je mesure d'autant plus que je m'en étais longuement occupé avant mon ami Deniau, quand j'étais commissaire responsable de ce problème. Je suis reconnaissant à mon collègue d'avoir mené ceci jusqu'au début et l'ouverture de nos négociations. Et enfin, et c'est vraiment une chose si frappante, parmi les paradoxes de notre paradoxale Communauté, tandis que nos gouvernements sont encore en si amples discussions entre eux à Bruxelles, au sujet de l'élargissement de la Communauté, ils sont d'accord au contraire, à l'extérieur, pour renouveler la convention de Yaoundé. Ils se sont mis d'accord sur le contenu au départ de cette négociation, que l'on recommence en conséquence. Je dois dire, pour moi qui reviens, vous le savez, d'un voyage en Afrique, combien j'ai été impressionné de la façon dont les États africains que

j'ai visités - j'en ai visité trois - parlent de la Communauté et de ceux qui ont la charge de faire fonctionner l'accord d'association, de notre Fonds européen de développement, de nos fonctionnaires qui sont sur place en permanence et que j'ai vus à Dakar, à Bamako et à Abidjan. Vraiment s'il y a une politique de la Communauté qui, jusqu'à présent, est une nécessité à l'extérieur, sans parler de celles qui fonctionnent à l'intérieur, c'est vraiment notre politique d'association avec l'Afrique.

Voilà pourquoi il me semble qu'en cette fin d'année, et je le répète, sous réserve des surprises agréables ou désagréables que les deux dernières semaines peuvent encore nous réserver, il me semble que je n'avais pas tout à fait tort aux mois de septembre ou d'octobre de ne pas lever les bras au ciel et de ne pas penser que la Communauté était dans un état voisin de la paralysie générale.

Maintenant, voyons les quatre problèmes dont je vous ai dit que j'allais vous entretenir.

#### Elargissement de la Communauté.

Je ne rappelle pas les rétroactes. Notre Commission persiste à regretter qu'on n'ait pas suivi l'avis qu'elle a donné au mois de septembre 1967 et continue à croire que la meilleure solution serait de commencer des négociations. En attendant, notre Commission s'étonne un peu et s'impatiente de voir qu'il est tellement difficile de mettre sur pied, à défaut d'une solution d'ensemble, au moins un compromis sur lequel on puisse vivre pendant quelque temps. Vous savez qu'il y a eu beaucoup de propositions. Avec un manque parfait de modestie, je vous dirai que, à mon avis, la meilleure proposition est celle que nous avons déposée sur la table aux mois d'avril et de mai de cette année et qui a, du reste, disons-le tout de suite, une très grande parenté spirituelle avec la dernière proposition d'ensemble mise sur la table par Monsieur Willy Brand, le 27 septembre dernier.